



Communiqué de la séance mixte du Conseil interreligieux de Russie et du Comité consultatif interconfessionnel chrétien

Nous, participants à la réunion mixte du Conseil interreligieux de Russie et du Comité consultatif interconfessionnel chrétien, représentant les communautés chrétiennes, islamiques, juives et bouddhistes de Russie, sommes réunis à Moscou à l'invitation de Sa Sainteté le patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie.

1. Nous constatons avec satisfaction la participation active de la société russe, notamment des fidèles de nos religions, à la discussion du texte de la Constitution de la Fédération de Russie et des amendements proposés ; nous y voyons un témoignage de maturité civique et de responsabilité devant le destin de la patrie.
2. Désireux d'assurer la paix dans un pays multiethnique et multiconfessionnel, nous soutenons la proposition d'introduction de la mention de Dieu dans le texte amendé de la Constitution, qui fixerait les valeurs des convictions religieuses des peuples de notre pays, historiquement et culturellement liés aux religions que nous représentons, ainsi que la transmission spirituelle de nos ancêtres jusqu'à nous.
3. Nous considérons comme importants les amendements constitutionnels définissant le mariage comme l'union d'un homme et d'une femme, et fixant des normes visant à la protection des valeurs familiales traditionnelles, notamment le droit des parents à assurer l'instruction et la formation de leurs enfants conformément à leurs convictions religieuses et philosophiques, visant aussi à la protection de l'histoire et de la culture de notre pays, du statut de la langue russe, au soutien des expatriés, et à la conservation de la mémoire des défenseurs de la patrie.
4. Nous rappelons que le soutien à la famille, comme il ressort de la position du Conseil interreligieux de Russie et du consultatif interconfessionnel chrétien, est une condition absolue à la prospérité de notre pays, à sa fermeté morale et à sa richesse spirituelle.
5. Nous approuvons les amendements à la Constitution qui créent des garanties supplémentaires à la prospérité socio-économique des Russes et à l'unité de la Fédération de Russie.